

## MF2 – Epreuve d’acte d’enseignement et d’encadrement à 50 m : coefficient 5

### Chapitre du MFT

Le support est une plongée où le jury joue le rôle de plongeurs encadrés ou en formation. Leurs niveaux s’étendent du PE60 au MF1 qui prépare le MF2. Les sujets à traiter portent sur l’apprentissage des compétences préparant aux MF2 ou l’adaptation à l’espace 40- 60m de plongeurs qualifiés PE60, Niveau 3 (PA60), GP.

Le sujet de la séance est tiré au sort par le candidat parmi une liste de sujets établis par le jury responsable de l’épreuve.

Cette épreuve a pour objectif l’évaluation d’une séance d’encadrement et d’enseignement à la plongée réalisée au 1er degré pour un élève. Cette épreuve comprend l’immersion et la descente jusqu’à la zone des 40 - 60 m. Elle est accompagnée de conseils, remarques ou consignes préalables à l’immersion éventuellement nécessaires. L’objectif est aussi d’aider la palanquée à rejoindre la surface en sécurité, en gérant la décompression, le retour en surface et au bateau.

Le candidat tire un sujet parmi les sujets proposés par le jury.

Les candidats MF2 sont informés avant le tirage du sujet par le DP/responsable du centre/pilote bateau sur les caractéristiques du site de plongée (topographie, profondeur, caractéristiques du site, consignes de sécurité, mouillage ...) et les conditions de milieu pour pouvoir adapter leur briefing et leur plongée aux conditions réelles.

Les conditions d’exécution de la séance sont définies par le jury responsable de cette épreuve au candidat dès que celui-ci a tiré son sujet. Le jury ou le DP peut apporter des informations complémentaires en réponse à une demande du candidat concernant le sujet ou les conditions réelles de plongée.

Le candidat dispose :

- de 15 minutes maximum pour préparer son sujet.
- de 15 minutes maximum pour réaliser son briefing avant l’immersion.
- de 15 minutes maximum pour réaliser son débriefing à l’issue de la plongée.

Le temps de plongée est au maximum de 10mn, de l’immersion au début de la remontée.

Barème des épreuves :

- a) Briefing Coefficient 1
- b) Débriefing Coefficient 1
- c) Acte d’encadrement et d’enseignement à 50m Coefficient 3

## Fiche guide de l'épreuve d'examen

### Libellé du sujet

Le sujet est composé d'un thème de travail à 50m, en situation d'encadrement et d'enseignement, accompagné d'une phrase générique explicitant les éléments à inclure dans le briefing en tant que chef de palanquée, y compris des éléments demandés et/ou donnés par le DP.

#### Phrase générique

Vous collecterez auprès du DP toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre briefing. Vous incluez, dans celui-ci, tous les éléments qui concernent : le site, le profil de la plongée, sa planification et son déroulement, la gestion de la décompression et les consignes générales de sécurité.

Vous décrirez à votre plongeur les situations et les exercices qu'il est susceptible de rencontrer ainsi que vos attentes de réactions et comportements adaptés.

### Conditions d'organisation

Tirage et préparation d'un sujet d'encadrement et d'enseignement dans la zone des 40 à 60 m.

L'épreuve se déroule en 3 étapes successives :

- briefing.
- acte d'enseignement et d'encadrement (mise à l'eau et descente, séance au fond, remontée et retour de plongée).
- débriefing.

Désignation de l'instructeur « actif » durant l'épreuve. Il est le seul à jouer le rôle de l'élève durant le briefing, dans l'eau et au débriefing. Le briefing et le débriefing sont toutefois exposés aux deux instructeurs. L'instructeur préalablement désigné joue seul le rôle de l'élève, tandis que l'instructeur « observateur » joue un rôle passif et n'est concerné que par les directives d'organisation et de sécurité de la séance au sein de la palanquée.

La préparation et le briefing peuvent se dérouler à quai avant l'embarquement, ou sur le bateau pendant le trajet, ou encore à l'arrivée sur site, suivant les contraintes d'organisation de la base fédérale qui accueille l'examen.

Durant l'acte d'enseignement à 50 m, le jury a le comportement du niveau imposé avec les imperfections connues de ce type de plongeur. Le candidat doit réagir aux situations pédagogiques qui se présentent. Aucune situation ne doit aboutir à une assistance à un plongeur en difficulté dépassant le cadre des perturbations connues et réalistes liées à l'évolution à la profondeur de 50 m. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit bien d'une épreuve pédagogique en zone profonde, et non d'une épreuve technique. Le deuxième instructeur joue strictement un rôle d'observateur et n'a pas à être pris en compte par le candidat jusqu'au début de la remontée.

Une durée maximale de 10 minutes entre l'immersion et le début de la remontée doit être impérativement respectée. L'instructeur a toute latitude pour reprendre la main afin de mettre fin à la situation s'il estime que de façon évidente elle est appelée à dépasser ces 10 minutes. Lors de la remontée, le candidat doit prendre en compte les deux instructeurs et assurer la remontée de sa palanquée jusqu'au premier palier, puis lors de la décompression, qu'il doit contrôler. Il doit également assurer le retour de tous en surface puis au bateau.

Le débriefing peut quant à lui se dérouler à bord du bateau après la plongée (sur site ou lors du trajet retour) ou à quai après l'arrivée du bateau. Afin de se rapprocher d'une situation réaliste et de permettre de travailler avec des données fraîches dans la mémoire de tous, le débriefing doit se dérouler le plus rapidement possible suite à la plongée, en combinaison ; il faut dans tous les cas éviter d'attendre que le passage à la douche et/ou le rangement du matériel soient terminés.

Lors du briefing et du débriefing, le jury répond aux questions du candidat en cohérence avec le niveau supposé et le cadre imposé par le sujet et le candidat.

## Le briefing

Le candidat dispose de 15 minutes pour réaliser son briefing avant l'immersion.

Outre la partie enseignement et encadrement, ce briefing inclut nécessairement une description de l'organisation de la plongée, une planification et un profil de plongée, ainsi qu'une gestion de la décompression et de la sécurité adaptée au site et aux objectifs pédagogiques.

Le candidat devra collecter auprès du DP toutes les informations nécessaires à la réalisation de son briefing. Il devra y inclure tous les éléments qui concernent : le site, le profil de la plongée, sa planification et son déroulement, la gestion de la décompression et les consignes générales de sécurité.

Il décrira à son élève les situations et les exercices proposés ainsi que ses attentes de réactions et comportements adaptés.

## Acte d'enseignement et d'encadrement : mise à l'eau et déroulement de la plongée

L'acte d'enseignement et d'encadrement commence dès la mise à l'eau.

Le candidat est en situation de chef de palanquée et d'encadrant du début à la fin de la plongée.

Les techniques de mise à l'eau et d'immersion doivent être adaptées au niveau technique de l'élève et aux conditions de plongée.

La descente s'effectue plutôt côte à côte : le candidat doit assurer une surveillance « raisonnable » de l'élève, dont le comportement reflète celui habituellement observé chez un élève de ce niveau, sans problème particulier.

Le candidat guide la descente de l'instructeur préalablement désigné en prenant en compte les compétences que ce dernier est censé avoir, en fonction du sujet tiré.

### Critères de réalisation et d'évaluation (non exhaustifs)

- La maîtrise de la profondeur est de la responsabilité du candidat. L'espace de travail est compris entre 48 et 50m, et la profondeur maximale autorisée est de 52m au plus bas. Le dépassement de cette profondeur plancher est éliminatoire.  
Toute vérification de prérequis nécessaire à une profondeur plus faible que 50 m sera considérée comme déjà faite auparavant. Le signaler lors du briefing.
- Respect des consignes du DP et des consignes imposées par l'épreuve,
- Respect de la planification définie au briefing
- Attention portée à l'élève
- Capacité à mener l'acte d'enseignement et d'encadrement (capacité à réguler la séance et à gérer conjointement la sécurité, notamment le risque de dépassement de la durée prévue)
- Réactivité face à un imprévu ou une anomalie constatée (profondeur dépassée, respiration anormale, comportement narcosé, etc.), la réponse doit être rapide et adaptée. Attention pour les jurys à ne pas « sur-jouer » ces situations, il s'agit bien d'une épreuve pédagogique et non d'une épreuve technique. Régulation des exercices en fonction de la réponse apportée par l'élève.
- Au cas où le sujet implique une remontée vers la surface, cette remontée doit être interrompue avant la profondeur de 35 m.
- La remontée est gérée soit par le stagiaire MF2, soit par son élève et toujours sous son contrôle.  
Elle comprend la sécurité, la gestion de la décompression, la gestion de la palanquée, des instruments et des moyens de signalisation, l'arrivée en surface et le retour au bateau.

## Le débriefing :

Le candidat dispose de 15 minutes maximum pour réaliser son débriefing.

Le candidat fait son débriefing au jury sur les exercices réalisés et les situations rencontrées lors de la plongée. Ce débriefing doit permettre au candidat de démontrer de réelles capacités d'observation, d'analyse, de mémorisation et de proposition de remédiations permettant à son élève de progresser lors des prochaines séances (Comportement, technique, matériel, etc.).

### Critères de réalisation et d'évaluation (non exhaustifs)

- Attention portée à l'élève (conseils éventuels, prise d'information, etc....)
- Analyse et communication sur la séance de son élève :
  - Rappel de la séquence au fond.
  - Pertinence des commentaires (points positifs, difficultés rencontrées, propositions de remédiations pour la prochaine séance, etc....)
  - Observations faites à l'élève (comportement dans l'eau, conseils, etc....)
  - Consignes de sécurité (surveillance et alerte)

## Protocole de l'épreuve en cours de stage final

Les principes et le déroulement de l'épreuve sont les mêmes que ceux exposés ci-dessus. Toutefois la plongée s'effectue sous la direction de l'élève MF2 (SPMF2) avec un seul instructeur IN en titre et un autre SPMF2, dans une palanquée totale de 3 ou 4 plongeurs.

Dans une situation d'enseignement et d'encadrement, l'IN joue seul le rôle d'élève acteur dans la palanquée, le second SPMF2 joue le rôle « d'évaluateur associé » au sein de la palanquée.

Dans les deux cas, un SPMF2 réalise l'épreuve complète d'encadrement et d'enseignement, les briefings et débriefings.

Dans une démarche de formation active, l'autre SPMF2 a pour objectifs d'évaluer la prestation réalisée en s'appuyant sur la méthodologie proposée et ses connaissances de formateur de cadres, ainsi que sur sa grille d'évaluation éventuellement travaillée en cours de stage initial ou final.